

fun à mettre partout : Eût-on épuisé toutes les sciences, toutes les industries toutes les sottises (et du train dont on y va, ce malheur est à craindre), eût-on fait la statue de la *Pluie* et celle du *Beau-Temps*, qui seraient fort bien placées à l'Observatoire, il restera toujours à faire la statue de *Hier* et celle de *Demain*. Nous demandons que sans désespérer, on mette au concours le groupe de la *Satisfaction publique, donnant l'immortalité à la direction des Beaux-Arts*.

Et cela sera digne de vous, ô gens d'esprit, qui non contents de faire des statues à toutes sortes d'abstractions stupides, êtes arrivés jusqu'à en dresser au crime, en plançant Caton d'Utique, c'est-à-dire le suicide, dans le palais *Univers*.

—La *Gazette médicale* du 14 janvier rapporte le fait suivant, qui s'est passé à l'hôpital de Savoie (Bouches-du-Rhône) :

« Un soldat revenu d'Afrique se plaignait de douleurs de tête intolérables, et de temps à autre était sujet à des épistaxis abondantes. En même temps, il avait des accès de fièvre tierce. A son arrivée à l'hôpital, on pratiqua une abondante saignée indiquée par la plénitude du pouls. Elle fut suivie de soulagement. Mais les épistaxis continuèrent, et les narines étaient toujours remplies de caillots volumineux. Dans une forte expiration que fit le malade pour se moucher, un caillot mou, long, sortit de la narine à moitié. Ses caramades, attirés par ses cris, retirèrent une sangsue gorgée de sang. Le lendemain, le malade était rendu à la santé. Il se souvint que dans une razzia, il avait bu avidement dans un ruisseau où nageaient de petites sangsues, et que d'autres militaires en avaient éprouvé des accidents : c'était de cette époque, ajoutait-il, que dataient ses fièvres et ses maux de tête. »

—Les annales médicales ont souvent enregistré des cas de fractures spontanées des os. Gastelier cite un officier de hussard, sous l'empire, qui, en mettant sa chaussure, se fractura la jambe. Un cas identique vient de se présenter à Saint-Omer. Un des capitaines de place, ayant la tête appuyée sur une main, sentit son bras fléchir ; une vive douleur s'y fit sentir. Un médecin fut appelé et constata qu'il y avait fracture du *radius*.

—A la fin de janvier M. Fournel, ingénieur des mines, partit pour l'Algérie, qu'il est chargé d'explorer sous le rapport minéralogique. On suppose que cette contrée renferme, sur plusieurs points, des riches ses minérales.

## SAXE.

—Mgr. le duc de Bordeaux a profité de son séjour à Prague, pour faire un voyage à Dresde, où il a été reçu par le roi de Saxe, et toute la famille royale, avec les plus touchants témoignages d'affection. Toutes les classes de la population se sont associées aux sentiments de leur souverain.

Le prince devait visiter, avec le général Latour-Foissac, qui a fait la campagne de 1813 les champs de bataille dont la Saxe fut alors le théâtre. Il retourna à Prague par Leipsick.

## INDES.

—Les journaux et les correspondances de Bombay font un triste récit des *exploits* des Anglais dans l'Inde. Les villes d'Istallif, de Caboul et de Jellalabad ont été complètement détruites. Dans ces villes, les habitans, armés ou désarmés, étaient chassés comme des bêtes sauvages et fusillés. Il n'a pas été fait un seul prisonnier ; mais en revanche on a fait un butin immense. Parmi les horreurs de toute nature que l'on cite, et dont nous ne voulons point souiller notre plume, nous voyons que des Cipayes hindous ont été jusqu'à mettre le feu aux vêtements des Afghans morts ou même blessés. Près de 100,000 individus se trouvent sans asile par suite de la destruction des trois villes que nous venons de nommer.

Après ces cruautés impolitiques, après ces barbares vengeances exercées, au nom d'un peuple que se pose en champion de l'humanité, le gouverneur-général des Indes a fait, dit-on, frapper une médaille en commémoration de cette dernière campagne, avec la devise sur l'exergue : *Pacem Asia Victoria restituit*. N'est-ce pas le cas de jeter à la face de pareils vainqueurs ce mot sanglant de Tacite : *Ubi solitudinem faciunt, pacem appellant ? Ami de la Rel.*

—Les journaux Anglais eux-mêmes ont quelque honte de la conduite atroce de l'armée britannique à Caboul et à Jellalabad. Le *Times* cherche à expliquer les causes de cette dévastation : il l'attribue à la nécessité où se sont trouvées les troupes anglaises de montrer leur puissance ; mais il a soin de rejeter une partie de ces excès sur les Sikhs.

## CHINE.

—Les journaux de la Chine publient la traduction de deux pièces intéressantes et curieuses. L'une est un rapport adressé à l'empereur par le commissaire chinois chargé de suivre les négociations avec les Anglais. Il explique les nécessités sous lesquelles les mandarins ont été contraints de traiter ; il expose les difficultés de la situation où les autorités impériales ont été réduites par la campagne des Anglais dans le Yang-tsé-Kiang, et enfin il montre les avantages qu'on peut espérer du nouveau traité. (1) La seconde pièce est un acte de la munificence impériale, qui, malgré les embarras financiers du Trésor, remet leurs impôts de l'année aux provinces qui ont le plus souffert de la guerre. Dans les gouvernemens les plus équitables et les plus généreux de l'Europe on ne ferait pas mieux.

## HAVANE.

Le prince de Joinville.—On écrit de la Havane, 15 février, au *Courrier des Etats-Unis*, que la nouvelle de l'arrivée prochaine du prince de Joinville est officielle. Des lettres particulières pour le prince sont arrivées, et un crédit a été ouvert au consulat français. Le prince était attendu d'un jour à

l'autre, avec la *Belle-Poule*, le brick la *Comète* qui vient de remplacer la *Dunois*, la *Ville de Marseille* et le *Comer*, qui a quitté Buénos-Ayres le 17 décembre.

## VARIETES.

UNE PAUVRE VIEILLE.—Au nom de la veuve Chauvin, une femme courbée comme un affût, s'avance lentement au pied du tribunal, pliant sous le faix de 86 ans et d'une profonde misère. Prévenue du délit de mendicité, elle fait d'admirables efforts pour cacher sa douleur ; la sérénité est sur son front et l'orage dans son cœur ; de grosses larmes roulent dans ses yeux, et cependant le sourire se montre encore parfois sur ses lèvres. Qu'est-ce après tout, pour la veuve Chauvin, que cette poursuite en police correctionnelle, sinon une amertume de plus, tombée dans cette coupe si amère qui pour elle fut la vie ? Elle ne suffira pas pour abattre cette habitude de souffrance sans consolation et sans espoir, qui est le partage de la pauvre vieille, car son cœur qui a connu les joies maternelles s'est depuis long temps allié dans son isolement.

M. le président : Femme Chauvin, on vous reproche d'avoir mendié : est ce vrai ? La femme Chauvin : Si c'est vrai mon bon juge du Seigneur, nenni bien sûr. La vieille Chauvin a 86 ans passés, voyez-vous, mais elle n'a jamais eu faim elle mourrait plutôt que de tendre la main..... Aussi bien à mon âge, je perdrais pas grand chose.

M. le président : Mais vous êtes sans moyens d'existence. La femme Chauvin : Au contraire, j'en ai des moyens d'existence : je vends des allumettes, d'abord, et puis, je dis tous les matins : Mon bon Dieu, donnez-moi mon pain quotidien, et jamais il n'a manqué d'écouter ma prière.

M. le président : Je ne veux pas diminuer votre confiance en Dieu : mais je dois vous faire observer que vendre des allumettes sur la voie publique ne constitue pas un moyen d'existence.

La femme Chauvin : Vous voyez bien que si, j'existe depuis plus de 86 ans, et que j'ai jamais eu rien.

M. le président : Mais c'est ce que vous rappelle la prévention.

La femme Chauvin : Elle ne sait ce qu'elle dit la prévention. Du reste, pourquoi qu'elle m'en veut, je ne lui ai jamais rien dit, ni rien fait : je ne l'ai jamais vue même, et pourtant j'ai vu bien des belles dames aux Champs-Élysées.

M. le président : Oui, et c'est précisément à ces belles dames que vous demandiez l'aumône.

La femme Chauvin : Je vous dis que je n'ai rien demandé à personne ; j'ai reçu quelque fois ce que de bonnes ames m'ont donné ; ça n'est pas défendu, n'est-ce pas ? Et bien sûr c'est pas pour ça que vous m'enverrez à Saint-Denis, car je sais bien que c'est là qu'on veut m'envoyer mourir ; mais je vous en prie, ne le faites pas, ayez pitié de mon grand âge, ne m'envoyez pas le seul bien que j'ai, la liberté d'aller ou je veux.

« Pendant 86 ans, j'ai vécu de mon travail... quand les libres m'ont manqué, j'ai vu du des allumettes : ce petit commerce me fait encore vivre... Demandez dans tout le quartier, mes bons Messieurs, on vous dira que la veuve Chauvin est une honnête femme ; qu'elle ne fait de mal à personne. Quand mes vieilles jambes ne pourront plus me soutenir, quand je ne pourrai plus aller ça et là ramasser ma pauvre vie en vendant des allumettes, eh ! bien, je prierais le bon Dieu de me rappeler, et alors il y aura place pour moi dans la fosse commune ; je n'aurai plus besoin de rien ; je trouverai mon mari, mes enfans... ; j'aurai une famille aussi, je n'aurai plus peur d'aller à Saint-Denis... ! Allons, soyez bons, laissez retourner la pauvre vieille aux Champs-Élysées.

Ces paroles sont prononcées avec un accent si plein d'émotion, que le tribunal se hâte de reconnaître que le délit de mendicité reproché à la veuve Chauvin n'est pas établi et la renvoie de la prévention.

Un gros soupir s'échappa de la poitrine de la pauvre femme, et elle éprouve une joie qu'elle n'avait pas ressentie depuis long-temps.

TRIPLE PRÉVENTION.—Baffoux, qui a déjà eu treize à quatorze petits comptes à régler avec la justice comparait de nouveau devant le tribunal correctionnel, pour avoir, en qualité de marchand gimbelotier, embarrassé la voie publique, envoyer promener l'agent qui voulait le ramener à l'observation des ordonnances de police, et été trouvé porteur d'un couteau-poignard.

« Commençons, s'écrie-t-il, par le commencement, comme dit c't'autre... Magistrats célèbres et respectueux... »

M. le président : Ne faites pas de phrases.

Le prévenu : Alors de qui qu'on m'impute ? d'avoir embarrassé la voie publique ! Je vous demande un peu ; j'étais sur le boulevard, avec une mechante petite boutique de deux liards, que je ploie quand j'ai fini et que je mets sous mon bras comme un parapluie... Est-ce que ça peut embarrasser rien du tout, ça ?... Bon, une de démolie ! Passons à la seconde ; on dit que j'ai offensé le sergent de ville *Kholéra*.

M. le président : Quel est ce nom, n'insultez pas le témoin.

Le prévenu : Incapable... Il est connu sous ce nom-là, étant ignorant de celui des ses a'eux...

M. le président : C'est bon, continuez.

Le prévenu : Donc, je lui ai dit que plutôt de molester le pauvre monde, il ferait mieux d'aller se promener... Je n'avais pas celui de prétendre l'y envoyer... C'était un conseil que je lui donnais, vu qu'il faisait beau... Encore une de démolie !... Bon !... Ensuite quant à ce qui est du couteau-poignard, je vas vous dire : je vends des couteaux, pas vrai... ; quand j'en vois un qui n'est pas serviable, alors je le fais repasser des deux côtés et j'en fais un couteau-catalan, mais sans malice.

M. le président : Vous avez déjà subi quatorze condamnations ?

Le prévenu : A quoi que ça sert de parler de ça ?

M. le président : Une, entr'autres, à cinq ans de fer pour insubordination.

Le prévenu : J'étais militaire... ça ne vous regarde pas... ce n'est pas civil... J'étais bien, j'ai pris une trique pour casser le violon où on m'avait inculqué. Ma soulographie m'empêchait de savoir ce que je faisais. Mais à présent je mène une vie respectueuse. Je ne suis pas un coquin ; j'ai une mère de 73 ans qu'est à la mendicité et qui n'a que moi pour bâton. Rendez-lui moi et rendez-moi-lui !... Pour ce qu'est du couteau, regardez-le ; je l'observe à votre intelligible vue : il n'est pas serviable.

Le tribunal renvoie Baffoux de la plainte sur le chef d'embarras de la voie publique et d'outrage à un agent, la prévention sur ce point n'étant pas suffisamment établie, mais le condamne, pour détention d'une arme prohibée, à quarante-huit heures d'emprisonnement, et ordonne la confiscation du couteau saisi.

Baffoux : Il ne vous fera pas honneur, allez... il n'est pas serviable.

Un tour d'Arlequin.—Le fameux arlequin de Londres, Rich, sortant un soir de la comédie, appela un sacre et lui dit de le conduire à la taverne du Soleil, sur le marché de Claret... A l'instant où le sacre était près d'arrêter, Rich s'aperçut qu'une fenêtre de la taverne était ouverte, et ne fit qu'un saut de la portière dans la chambre. Le cocher descend, ouvre son carrosse et est bien surpris de n'y trouver personne. Après avoir bien juré, suivant l'usage, contre celui qui l'avait ainsi escroqué, il remonte sur son siège, tourne et s'en va. Rich épia l'instant où la voiture repassait vis-à-vis de la fenêtre, et d'un saut de carpe, se remet dedans ; alors il cria au cocher qu'il se trompe et qu'il a passé à taverne. Le cocher tremblant retourne de nouveau, et s'arrête encore à la porte. Rich descend de voiture, gronde beaucoup cet homme, tire sa bourse et lui offre de quoi lui payer. A d'autres, monsieur le diable, s'écrie le cocher, je vous connais bien : vous diriez-vous m'empaumer ? Cardez, gardez votre argent. A ces mots, il fouette et se sauve à toute bride.

(1) Nous avons donné ce document dans notre No. du 3 mars.